

Image not found or type unknown



Tarif modifié de 30% suite à réservation chambre hôtel

Par **warter**, le **21/01/2008** à **18:15**

Bonjour,rrnrnNous avons réservé 2 chambres dans un hôtel par fax à un tarif donné dont on nous a retourné une confirmation pour accord sur ce même fax il y a environ 2 semaines.rnUne semaine avant l'arrivée, l' hôtel nous renvoie un fax pour nous informer qu'un nouveau contrat a été signé avec mon employeur et que les tarifs ont augmenté de 30%.rnDoit-on accepter cette augmentation sachant que nous étions mis d'accord à un autre tarif ?